

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

CHAPITRE 10

**MINISTERE
DES MARCHES PUBLICS**

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	7
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	8
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	9
2.1.	PROGRAMME 715: RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS	10
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	11
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	11
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	11
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	13
2.2.	PROGRAMME 716: AMELIORATION DU CONTRÔLE DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS	16
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	17
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	17
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	17
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	18
2.3.	PROGRAMME 717: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS SECTEUR MARCHES PUBLICS	20
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	21
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	21
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	21
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	23
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	34

3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	35
3.2.	LEÇONS APPRISES	36
3.3.	PERSPECTIVES	36

NOTE EXPLICATIVE

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1^{er} janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi(DSCE), les défis majeurs dans le secteur des marchés publics portent notamment sur :

- l'allègement des procédures de passation des marchés publics, dans le souci bien compris de raccourcir les délais tout en améliorant la qualité des attributions;
- l'amélioration de la participation des citoyens et de la société civile dans la gestion des affaires publiques;
- la mise en place d'une chaîne de contrôle rationalisée et cohérente; l'application la plus large de la clause de préférence nationale prévue dans le code des marchés publics;
- la mise en œuvre des dispositifs participatifs et performants de collecte et de diffusion en temps réel d'une information fiable et accessible à tous sur l'exécution physico-financière des projets.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

Né à la faveur du décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, et organisé par celui n° 2012/075 du 08 mars 2012, le Ministère des Marchés Publics est responsable de l'organisation et du bon fonctionnement du système des marchés publics. A ce titre :

- il procède au lancement des appels d'offres des marchés publics, en liaison avec les Départements Ministériels et les Administrations concernées ;
- il procède à la passation des marchés publics et en contrôle l'exécution sur le terrain, en liaison avec les Départements Ministériels et les Administrations concernées ;
- il participe, le cas échéant, au montage financier des marchés publics, en liaison avec les Départements Ministériels et les Administrations concernées.

En matière de lancement des Appels d'Offres et de passation des marchés publics, et sur la base de la programmation des marchés, le Ministère des Marchés Publics lance et suit les Appels d'Offres des marchés de son seuil de compétence et les attribue ;

Dans le domaine du contrôle de l'exécution des Marchés Publics, le Ministère des Marchés Publics :

- assure le contrôle de la réalisation physique des marchés;
- élabore et centralise les procès-verbaux d'infractions;
- élabore les rapports de contrôle des réalisations physiques des marchés publics et veille à la bonne exécution physico-financière des projets.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Ces programmes se sont exécutés dans un contexte marqué par :

- L'interpellation du Chef de l'Etat lors de son message à la nation du 31 décembre 2013, qui, dans le cadre de sa ferme détermination à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035, a décrié la sous-consommation des crédits d'investissement ;
 - la poursuite de la mise en œuvre effective du Programme des Grandes Réalisations du Président de la République à travers la contractualisation des marchés relatifs aux Grands Projets ;
 - la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du système des marchés publics à travers notamment le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, qui a notamment relevé les seuils de compétence en matière de passation des marchés et introduit le visa préalable du MINMAP pour la contractualisation des marchés d'un certain seuil ;
 - l'amélioration de la programmation des marchés à travers un regain d'intérêt des Maîtres d'Ouvrage (MO) et Maîtres d'Ouvrage Délégués (MOD) aux Conférences de programmation et l'utilisation de l'application automatisée d'élaboration des plans de passation des marchés ;
 - la poursuite de l'appropriation du budget programme, qui est rendu à sa deuxième année d'implémentation ;
 - les recommandations du CIEP interpellant le MINMAP sur la mise en œuvre du projet e-procurement et l'anticipation de la programmation des marchés publics ;
 - la poursuite de l'exécution des marchés relatifs aux grands projets du Programme des Grandes Réalisations et le démarrage de l'exécution des nouveaux marchés contractualisés, qui a nécessité le renforcement du contrôle de leur exécution en vue d'accompagner efficacement leur concrétisation ;
 - la montée de l'insécurité aux frontières dans les régions septentrionales notamment à l'Extrême-Nord et à l'Est de notre pays, qui a eu pour conséquence, la non-exécution de certains marchés publics programmés dans ces parties du territoire;
 - les lenteurs dans le déblocage des moyens financiers au niveau du trésor public, qui a entraîné le non-respect des programmes prévisionnels de descente sur le terrain ;
 - le mauvais état, dans certaines régions, des voies d'accès à certains sites d'exécution des projets, qui a réduit la fréquence des missions de contrôle sur le terrain ;
- l'insuffisance des moyens au vue du volume de marchés à contrôler sur l'étendue du territoire national

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 715

RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PASSATION DES MARCHES
PUBLICS

Responsable du programme

Mr NDONGO ZINGA Bruno
Directeur Général des Marchés des Infrastructures

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer le système de passation des Marchés Publics	
Indicateur	Intitulé:	Taux (%) des Marchés Publics passés dans le respect de la réglementation
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	61.0
	Année de référence:	2013
	Valeur Cible	92.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PROGRAMMATION DES MARCHES PUBLICS Action 02: PASSATION DES MARCHES PUBLICS Action 03: RENFORCEMENT DE LA QUALITE DE LA PASSATION	
DOTATIONS INITIALES	AE 7 122 908 494	CP 7 122 596 605
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr NDONGO ZINGA Bruno, Directeur Général des Marchés des Infrastructures	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	98%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	98	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 7 164 575 469	CP 7 164 263 580
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -41 666 975	Ecart CP -41 666 975
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 6 810 719 955	CP 7 071 075 532
TAUX DE CONSOMMATION	95 %	98 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	L'atteinte des résultats du programme a été possible grâce notamment : - à la sensibilisation des Maîtres d'Ouvrages sur le caractère impératif de la participation aux conférences de programmation ; - à la production à date des journaux de programmation ; - l'organisation des conférences de programmation sur l'ensemble du territoire national dès le mois de janvier 2014 ; - l'organisation en avril, juin et août des missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes ; - à la contractualisation des marchés relatifs au Programme des Grandes Réalisations ; - à la mise sur pied du Comité d'Examen des Recours et Différends ; au renforcement des capacités du personnel du MINMAP sur les enjeux du suivi des plans de passation des marchés publics, ainsi que sur les l'appropriation des directives des partenaires financiers que sont la BAD et la Banque Mondiale.	

PERSPECTIVES 2015	Dans le cadre de ce programme, les efforts du Ministère des Marchés Publics porteront notamment sur : - la programmation en année N-1 des marchés de l'année N en mettant un accent particulier sur la sensibilisation et l'amélioration de l'encadrement technique en vue de s'assurer de la maturité des projets, la disponibilité des projets de DAO et la mise à disposition en temps réel des statistiques de synthèse ; - le renforcement de l'activité du suivi des délais et de relance des différents acteurs impliqués déjà en place ; - Poursuite de la formation des principaux acteurs du système des marchés publics (personnels des services des marchés des Maîtres d'Ouvrage, Présidents et membres des Commissions de Passation des Marchés) ; - l'actualisation du répertoire des experts avec notamment le renforcement de l'effectif et la suppression de ceux d'entre eux dont les prestations n'auront pas été jugées satisfaisantes ou convaincus de mauvaises pratiques ; - la vulgarisation des DAO types ; l'intensification du contrôle de l'authenticité des pièces administratives et techniques requis dans les procédures de passation des marchés publics.
----------------------	---

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 PROGRAMMATION DES MARCHES PUBLICS								
OBJECTIF	Programmer les marchés publics en cohérence avec les programmes d'actions des maîtres d'ouvrage							
Indicateur	Intitulé:		Taux des marchés publics programmés en cohérence avec les programmes d'actions des maîtres d'ouvrage				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		70.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		+30					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 749 000 000	1 749 000 000	1 811 310 488	1 811 310 488	1 811 310 488	1 955 742 868	100 %	108 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La ferme volonté du gouvernement de rendre le budget exécutoire dès le début du mois de Janvier, ce qui impose de programmer au plutôt tous les projets d'investissements. - la conception au cours du précédent exercice d'une application automatisée d'élaboration des plans de passation des marchés ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Organisation des conférences de programmation sur l'ensemble du territoire national en janvier 2014 ; - La production et la publication des Journaux de programmation ; Le suivi évaluation des plans de passation.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- à la sensibilisation des Maîtres d'Ouvrages sur le caractère impératif de la participation aux conférences de programmation ; - à la production à date des journaux de programmation ; au suivi régulier des plans de passation et relance permanente des acteurs de la chaîne de passation des marchés ;							
Perspectives 2015	la programmation en année N-1 des marchés de l'année N en mettant un accent particulier sur la sensibilisation et l'amélioration de l'encadrement technique en vue de s'assurer de la maturité des projets, la disponibilité des projets de DAO et la mise à disposition en temps réel des statistiques de synthèse ; le renforcement de l'activité du suivi des délais et de relance des différents acteurs impliqués déjà en place .							

Action 02 PASSATION DES MARCHES PUBLICS

OBJECTIF	Assurer une attribution des Marchés Publics dans le respect de la réglementation								
Indicateur	Intitulé:		Taux des marchés programmés et attribués dans le respect des délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		60.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		+39.2%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 260 039 494	5 259 727 605	5 245 738 610	5 245 426 721	4 898 269 996	5 014 193 193	93 %	95 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La crise sécuritaire à l'Extrême Nord du Cameroun qui a engendré l'allongement des délais contractuels de certains projets devant être exécutés dans les localités à risques.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Lancement des appels d'offres ; - Tenue des sessions des commissions ; - Contractualisation de 4016 marchés à travers les services centraux et déconcentrés du Ministère ; - Contractualisation des 08 contrats relatifs au programme des grandes réalisations : 1. travaux de conception/réalisation de l'autoroute YAOUNDE-DOUALA (phase 1) ; 2. maîtrise d'œuvre des travaux de construction du premier tronçon de l'autoroute YAOUNDE-DOUALA (phase 1) ; 3. assistance à la maîtrise d'ouvrage et le contrôle des travaux de construction de la section urbaine de l'autoroute YAOUNDE – NSIMALEN ; 4. contrôle et surveillance des travaux de construction de la section rase campagne de l'autoroute YAOUNDE – NSIMALEN ; 5. travaux de construction de la section rase campagne de l'autoroute YAOUNDE – NSIMALEN ; 6. maîtrise d'œuvre des travaux de construction de la pénétrante Ouest de Douala ; 7. travaux de construction de la pénétrante Ouest de Douala ; fourniture, installation et la mise en service du réseau national à large bande (National broadband Network).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat se justifie par : - suivi des activités de passation des marchés des services centraux, déconcentrés et des services diplomatiques ; - examen des rapports d'analyse des offres et des propositions d'attribution ; - vérification dans les délais de la pertinence des propositions d'attribution des marchés sous certains seuils ; - examen des projets de marchés et des avenants ; - élaboration des marchés et des avenants ; - examen des DAO ; multiplication et mise à disposition des DAO au bénéfice des soumissionnaires .								
Perspectives 2015	- Intensifier les relances auprès des Maîtres d'Ouvrages afin qu'ils transmettent dans les délais les projets de DAO ; - Accompagner au besoin les MO dans la conception des Projets de DAO ; Veiller à la passation de tous les marchés des projets de DAO mis à la disposition des autorités contractantes.								

Action 03 RENFORCEMENT DE LA QUALITE DE LA PASSATION

OBJECTIF	Assurer la bonne attribution des Marchés Publics								
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) des marchés passés sans recours fondés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 99.6%		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		75.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		+24.6						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	113 869 000	113 869 000	107 526 371	107 526 371	101 139 471	101 139 471	94 %	94 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Personnel nouvellement recruté dans les structures du système des marchés publics, ce qui nécessite des renforcements de capacités								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Gestion des procédures dérogatoires et du contentieux ; - Suivi des activités des commissions de passation des marchés ; Renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat s'explique par : - La tenue de deux ateliers de renforcement des capacités des acteurs de la passation des marchés ; - l'amélioration de la qualité des attributions, à travers un taux presque nul des recours fondés, soit environ 0,6 % ; la mise en place d'un système de contrôle à postériori des attributions des services déconcentrés ;								
Perspectives 2015	- Intensification les missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes ; - Poursuite de la vulgarisation des DAO types ; - Poursuite des activités de renforcement des capacités des acteurs du système ; L'actualisation du répertoire des experts.								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 716

AMELIORATION DU CONTRÔLE DE L'EXECUTION DES MARCHES
PUBLICS

Responsable du programme

Mr BELLO
Directeur Général des Marchés des Infrastructures

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Veiller à la bonne exécution des Marchés Publics dans le respect des dispositions contractuelles.	
Indicateur	Intitulé:	Taux (%) des marchés exécutés dans le respect des dispositions contractuelles
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	70.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	90.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: SUIVI DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS Action 02: RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES MARCHES PUBLICS	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 691 769 000	CP 3 691 769 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr BELLO, Directeur Général des Marchés des Infrastructures	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	83.3%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	83.3	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 672 270 770	CP 3 672 270 770
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 19 498 230	Ecart CP 19 498 230
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 442 271 843	CP 3 563 628 399
TAUX DE CONSOMMATION	93,7 %	97 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	5439 marchés contrôlés sur 6532 signés	
PERSPECTIVES 2015	- Intensification du contrôle de l'authenticité des pièces administratives et techniques ; - intensification des missions de suivi des contrats signés par les services déconcentrés par les différents points focaux ; - le suivi de la réalisation effective et de la qualité de l'exécution des marchés sur le terrain par les cocontractants ; reformulation des actions du programme.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 SUIVI DE L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS								
OBJECTIF	Assurer la bonne exécution des Marchés Publics conformément aux dispositions réglementaires							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de suivi de l'exécution produits annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		4.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		0					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	451 000 000	451 000 000	442 610 972	442 610 972	400 843 169	398 975 805	90,6 %	90 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- La poursuite de l'exécution des marchés relatifs aux grands projets du Programme des Grandes Réalisations et le démarrage de l'exécution des nouveaux marchés contractualisés, qui a nécessité le renforcement du contrôle de leur exécution en vue d'accompagner efficacement leur concrétisation ; - La montée de l'insécurité aux frontières dans les régions septentrionales notamment à l'Extrême-Nord et à l'Est de notre pays, qui a eu pour conséquence, la non-exécution de certains marchés publics passés dans ces parties du territoire; amélioration de la formulation de l'action et de l'indicateur de l'action ;							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- 2294 validés sur 2652 reçus, pour 358 rejetés dans les services centraux; - Mise en place d'un dispositif de 10 points focaux régionaux et 55 points focaux départementaux, Evaluation financière des marchés 6532 signés.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- mise en place des points focaux chargés du contrôle et du suivi de l'exécution des marchés dans les services déconcentrés et les CTD; missions permanentes et inopinées de suivi de l'exécution des marchés signés par les services déconcentrés effectuées par les points focaux.							
Perspectives 2015	- augmentation des moyens budgétaires et humains pour améliorer le contrôle en temps opportun des marchés sur les sites d'exécution ; - acquisition des matériels de suivi notamment le parc de véhicule pick –up ; spécialisation des structures par types de marchés à contrôler en attendant la réorganisation du ministère.							

Action 02 RENFORCEMENT DU CONTRÔLE DE L'EXÉCUTION DES MARCHES PUBLICS

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution des Marchés Publics dans le respect des dispositions contractuelles.								
Indicateur	Intitulé:		Taux (%) des marchés exécutés dans le respect des dispositions contractuelles				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90.42		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		55.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		90.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		90.42						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	3 240 769 000	3 240 769 000	3 229 659 798	3 229 659 798	3 041 428 674	3 164 652 594	94 %	98 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- le démarrage des travaux de construction des autoroutes Yaoundé-Douala et Yaoundé Nsimalen La montée de l'insécurité aux frontières dans les régions septentrionales notamment à l'Extrême-Nord et à l'Est de notre pays, qui a eu pour conséquence, la non-exécution de certains marchés publics programmés dans ces parties du territoire.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- 5,2% soit 280 marchés ont été abandonnés ou exécutés ; - vérification des aspects administratifs et financiers des marchés publics pour les 5439 marchés contrôlés ; - apposition des visas sur les documents de paiement des marchés publics (5081 visas accordés sur les 5439 décomptes reçus avec 358 rejets) ; accroissement du parc automobile de contrôle avec l'acquisition de nouveaux moyens logistiques (06 Pick-up).								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	- poursuite de la systématisation dans les contrats de la présence des responsables du MINMAP au sein des commissions de réception provisoire des prestations - et la multiplication des descentes des contrôleurs sur les sites d'exécution entraînant la réduction du nombre des prestations fictives ou non conformes aux stipulations contractuelles) ; la poursuite de l'effectivité de l'apposition du visa sur les documents de paiement des prestations après contrôle.								
Perspectives 2015	- augmentation des moyens budgétaires, logistiques et humains pour améliorer le contrôle en temps opportun des marchés sur les sites d'exécution - Programmation de l'achat des matériels spécifique de contrôle tels que la voiture radar, les appareils spécifiques de contrôle (sondeurs,défectographelacroix et APL par exemple) - Renforcement des effectifs et des capacités des personnels ; Accroissement du parc automobile.								

2014

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 717

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS
SECTEUR MARCHES PUBLICS

Responsable du programme

Mr FRU Jonathan
Directeur Général des Marchés des Infrastructures

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Améliorer les performances des Services	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des Activités budgétisées
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	66.0
	Année de référence:	2012
	Valeur Cible	90.0
	Année cible:	2016
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES Action 02: ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION Action 03: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE Action 04: CONSEIL JURIDIQUE Action 05: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE Action 06: DEVELOPPEMENT DES TIC Action 07: AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL Action 08: DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 09: CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE Action 10: COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE Action 11: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 12 870 634 395	CP 11 940 634 395
RESPONSABLE DU PROGRAMME	Mr FRU Jonathan, Directeur Général des Marchés des Infrastructures	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	90.8	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 12 848 465 650	CP 11 918 465 650
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 22 168 745	Ecart CP 22 168 745
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 11 602 024 699	CP 11 011 806 323
TAUX DE CONSOMMATION	90 %	92 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	* Ce résultat est rendu possible grâce à : - la fourniture d'accès internet ; - l'interconnexion des bâtiments A et B ; - l'acquisition du mobilier et matériels de bureaux ; - l'acquisition de coffres-fort acquis pour certains services ; * Finalisation de la Phase I des bâtiments abritant : - DR Adamaoua, Littoral et Sud en cours de réalisation ;	

	- DD Mayo Banyo, Haut-Nyong, Logone et Chari, Menchum en cours de réalisation. La rénovation des bâtiments abritant les délégations départementales de - Vina, Haute-Sanaga, Mayo-Banyo, Mbam et Inoubou ; L'élaboration de la Charte d'archivage ; * La signature de la convention de l'e-procurement avec la Corée du Sud * La formation 65 journalistes et 10 personnels du MINMAP * La participation à la foire Promote 2014 * Le paiement des salaires, des missions, du carburant, de l'électricité, de l'eau, et de l'internet
PERSPECTIVES 2015	- Continuer à doter les services en matériels et mobiliers de bureau, en matériels informatiques, en groupes électrogènes et en véhicules ; - poursuivre la construction des locaux devant abriter les délégations régionales de l'Adamaoua, du Littoral et du Sud, ainsi que les délégations départementales du Haut-Nyong, du Logone et Chari, du Mayo-Banyo et de la Menchum ; - anticiper et diligenter le traitement des primes des personnels du MINMAP et des indemnités des membres des Commissions de Passation des marchés publics ; - poursuivre la mise en œuvre du système e-procurement ; - poursuivre et intensifier les activités de lutte contre la corruption ; - poursuivre les négociations avec les Partenaires Techniques et Financiers en vue de la mise en œuvre du Système d'Information sur la performance ; - élaborer et mettre en œuvre une stratégie de renforcement des capacités. - Décentralisation du paiement des indemnités des membres de commissions chez les MO afin de pallier les retards observés lors des exercices précédents ; - Poursuite de la recherche des locaux supplémentaires pour les services centraux Poursuite des nouvelles constructions des services déconcentrés.

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

Action 01 COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES SERVICES								
OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement de toutes les structures							
Indicateur	Intitulé:		Niveau de mise en oeuvre du dispositif de pilotage axé sur la performance				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2012					
	Valeur de référence:		40.0					
	Année cible:		2016					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	896 970 000	896 970 000	1 852 208 201	1 852 208 201	1 771 011 201	1 767 511 204	95 %	95 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'interpellation de la Très Haute Autorité de l'Etat lors de sa présentation des vœux à la Nation le 31/12/2014 dans le cadre de sa ferme détermination à lutter contre la corruption dans le secteur des marchés publics ; La mise en œuvre effective du budget programme, qui nécessite un renforcement de la coordination stratégique et opérationnelle.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Supervision générale des services, avec la production du rapport sur la Supervision générale du fonctionnement des services ; La coordination des services, avec la production d'un rapport sur ladite coordination des services.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Ce résultat est rendu possible grâce au déploiement permanent sur toute l'étendue du territoire des équipes chargés de l'inspection et du suivi du bon fonctionnement de la structure qui avaient pour missions de rappeler les bonnes pratiques et en sanctionner les mauvaises.							
Perspectives 2015	Poursuite et renforcement de la supervision et de la coordination stratégique au ministère à travers le renforcement des missions d'inspections, de contrôle d'enquêtes et de suivi.							

Action 02 ETUDES STRATEGIQUES ET PLANIFICATION

OBJECTIF	Améliorer la qualité et l'efficacité de la dépense du MINMAP								
Indicateur	Intitulé:		Documents de planification et de programmation produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 80		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		3.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		5.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	191 000 000	191 000 000	144 667 298	144 667 298	135 384 900	119 413 907	93 %	82 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- l'harmonisation des programmes supports au sein des administrations publiques suites aux recommandations du CIEP ; la désignation des contrôleurs de gestion, et des responsables d'actions.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- documents de la chaîne PPBS actualisés et vulgarisés ; - documents <i>d'Etat des lieux et Diagnostique</i> validés et de <i>formulation des choix des stratégies et plans d'actions</i> élaborés ; - cadre stratégique du budget programme actualisé ; - CDMT actualisé ; - Projet de Performance des Administrations élaboré ; RAP 2013 élaboré.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Dans le cadre de cette action, le MINMAP a : - actualisé le Plan d'Actions Prioritaires (PAP) et le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) avec l'appui du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Cette activité a conduit à la révision des programmes et de l'horizon de planification du Ministère qui est passé de la période 2014-2018 à 2015-2019; poursuivi les travaux d'élaboration de la stratégie sous sectorielle des marchés publics. Le rapport portant <i>formulation des choix des stratégies et plans d'actions</i> est en cours de validation.								
Perspectives 2015	Durant l'année 2015, outre la production dans les délais des documents exigés dans le cadre de la chaîne PPBS, le MINMAP entend vulgariser sa stratégie du sous-secteur des marchés publics après validation par le MINEPAT.								

Action 03 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE

OBJECTIF	Assurer la bonne exécution financière des programmes								
Indicateur	Intitulé:		Documents budgétaires et financiers produits annuellement dans les délais				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		1.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		2.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	163 999 900	163 999 900	108 486 957	108 486 957	101 762 120	91 786 967	93 %	84 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- poursuite de la mise en œuvre du budget programme - reformulation des programmes et actions désignation des contrôleurs de gestion et des responsables d'actions								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	Rapport de suivi du budget programme élaboré Gestion effective des applications métier du budget (PROBMI S, EDIT DATA et SYSTAC)								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)									
Perspectives 2015									

Action 04 CONSEIL JURIDIQUE

OBJECTIF	Veiller au respect des droits et règlements								
Indicateur	Intitulé:		Taux de projet de texte élaborés dans les délais par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		95.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		100%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	39 150 000	39 150 000	38 703 800	38 703 800	35 096 331	34 788 800	90 %	89 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- cadre d'exercice des activités du secteur des marchés publics codifié ; - commissions de passation des marchés mis en place ; actes réglementaires relatifs à l'organisation des activités au niveau de certains services élaborés, et actes contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- mise à jour de la banque de données juridiques dans le domaine des marchés publics - supports des textes juridiques régissant les activités du MINMAP vulgarisés - guide pratique du défenseur de l'Etat élaboré instruction des requêtes et recours administratifs avec la production d'un rapport d'instruction annuel								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Au plan réglementaire, l'activité menée a porté sur la poursuite de la codification du cadre d'exercice des activités du secteur des marchés, la mise en place des commissions de passation des marchés, l'élaboration et/ou la mise en forme des actes réglementaires relatifs à l'organisation de certaines activités au niveau de certains services, ainsi que de plusieurs documents contractuels conclus entre le MINMAP et certains cocontractants. Dans le domaine des requêtes et du contentieux, on note l'introduction des recours auprès du Ministre Délégué et la mise en place d'un comité de recours et des différends.								
Perspectives 2015	- Poursuivre les activités en relation avec l'élaboration des projets de texte, dans le but de Veiller au respect des droits et règlements au MINMAP ; Réviser l'objectif et l'indicateur pour mieux prendre en compte l'ensemble des activités de cette action.								

Action 05 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

OBJECTIF	Mettre en place un dispositif fonctionnel de remontée et diffusion des informations statistiques								
Indicateur	Intitulé:		Annuaire statistique produit annuellement au ministère				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		1.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	201 130 000	201 130 000	160 202 237	160 202 237	154 906 421	139 721 839	96 %	87 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Dans une administration résolument tournée vers un management axée sur la performance, l'élaboration des indicateurs de performances, et la production des données statistiques en vue renseigner ces indicateurs deviennent impératifs.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Bulletins trimestriels produits et diffusés - informations statistiques sur les marchés publics disponibles - Maquette de l'annuaire statistique sur les marchés publics disponible - Mise à jour des indicateurs								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	En ce qui concerne cette action, le MINMAP a procédé à : - la révision des outils de collecte des données statistiques ; - la collecte régulière des données statistiques à travers les Commissions de passation des marchés publics, des autorités contractantes, des brigades de contrôle des marchés publics, de la Cellule d'Appui au Lancement des Appels d'Offres (CALAO) et du quotidien Cameroun Tribune ; - la rédaction et la production du recueil de statistiques sur les marchés publics passés en 2014; l'élaboration des indicateurs de performance du système des marchés publics, avec la production des guides d'entretien et le début des interviews auprès des structures du ministère.								
Perspectives 2015	Poursuivre les travaux d'élaboration des indicateurs de performance du système des marchés publics, et développer davantage le module de traitement de l'application, afin d'avoir en temps réel l'ensemble des informations nécessaires à l'évaluation de la performance du ministère.								

Action 06 DEVELOPPEMENT DES TIC

OBJECTIF	optimiser les échanges administratifs entre les différentes structures								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en place du schéma directeur informatique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 40		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		40%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	246 900 000	246 900 000	196 704 776	196 704 776	193 914 791	174 807 443	98 %	88 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le MINMAP vient lancer le processus de dématérialisation des procédures de passation des marchés publics, pour accroître la transparence dans les marchés publics.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Schéma Directeur Informatique validé - 60% des activités du MINMAP diffusé sur le site Web - Réseau interne disponible dans les services centraux et déconcentrés Politique de gestion élaborée								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- dans le cadre de la dématérialisation des procédures des Marchés Publics, le Gouvernement a signé une convention avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) pour la mise en œuvre du projet e-procurement ; d'autres initiatives telles que l'étude sur la mise en œuvre du schéma directeur informatique du Ministère ou encore l'informatisation de la gestion du courrier et des archives au MINMAP ont été réalisés.								
Perspectives 2015	- Développer des applications dans le but d'optimiser le fonctionnement des services, notamment le courrier, les archives, la programmation ; - Poursuivre et finaliser la mise en place d'un réseau informatique unifié dans les bâtiments A et B du Ministère ; - Poursuivre les activités de mise en place du e-procurement dans le cadre de la coopération avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA), notamment la signature de l'accord de convention.								

Action 07 AMELIORATION DU CADRE DE TRAVAIL

OBJECTIF	Doter les services des infrastructures et équipements adéquats								
Indicateur	Intitulé:		Proportion de personnel disposant d'un poste de travail fixé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 60		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		5.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		60						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 652 800 000	4 722 800 000	4 874 928 996	3 944 928 996	3 784 643 609	3 269 990 405	77 %	82 %	
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	Mise en place et équipement des structures du Ministère des Marchés Publics.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- services centraux et déconcentrés équipés en mobilier de bureau ; - un responsable /cadre un poste de travail complet ; - bâtiments bien entretenus ; constructions de certaines délégations régionales et départementales en cours.								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	La mise en œuvre de cette action s'est matérialisée par l'acquisition du mobilier de bureau pour le personnel des services centraux, l'acquisition du matériel roulant, des groupes électrogènes, la contractualisation des marchés pour la construction des bâtiments devant abriter les services déconcentrés (03 délégations régionales et 07 délégations départementales).								
Perspectives 2015	Le MINMAP entend poursuivre la construction des locaux de ses délégations régionales et départementales, et poursuivre l'équipement de ses services centraux et déconcentrés en mobilier de bureau, équipements informatiques et matériel roulant de contrôle.								

Action 08 DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF	Accroitre qualitativement les ressources humaines								
Indicateur	Intitulé:		Taux de mise en place du cadre organique				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 65		
	Unité de mesure		%						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		40.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		65%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	5 035 157 495	5 035 157 495	5 029 965 695	5 029 965 695	5 029 965 695	5 105 021 006	100 %	101 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	- Le Ministère des Marchés Publics met en place progressivement les ressources humaines auprès de ses différentes ses structures ; - Une part du personnel affecté n'a pas de poste de travail complet ; Les capacités du personnel déployé doivent être renforcées.								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- plan de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences au MINMAP élaboré - Actes de carrière produits - Rapport d'assainissement produit - Carte des postes produite SIGIPES et ANTILOPE opérationnels								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- l'assistance sociale à plusieurs responsables ; - la tenue de trois sessions de la commission interne de formations et stages ; le recrutement des chauffeurs pour les responsables des services centraux et quelques services déconcentrés.								
Perspectives 2015	Poursuivre l'assainissement du fichier solde ainsi que la gestion des emplois et compétences.								

Action 09 CONTRÔLE ET AUDIT INTERNE

OBJECTIF	Améliorer le fonctionnement et la performance des services								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapport de mission produit annuellement				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		3.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		2						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	276 127 000	276 127 000	275 337 000	275 337 000	253 451 000	253 606 000	92 %	92 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	l'interpellation du Chef de l'Etat lors de son discours adressé à la Nation en décembre 2013 au sujet de la lutte contre la fraude et la corruption dans les marchés publics								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	- Rapports d'évaluation de la performance des services centraux et déconcentrés disponibles - Rapports de mise en œuvre la stratégie nationale de lutte contre la corruption au MINMAP disponibles Rapport d'évaluation périodique de la mise en œuvre des standards de service au MINMAP disponible								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	- Accentuation des actions de lutte contre la corruption et les fraudes avec la création d'une cellule interne de lutte contre la corruption et la mise en service d'un numéro vert (88 20 06 06), afin que soient dénoncés tous les cas de dysfonctionnements et de mauvaises pratiques dans la passation et l'exécution des marchés publics ; - Sanctions des auteurs de mauvaises pratiques dans le secteur des marchés publics. Les personnes morales, ont été interdites de soumission à la commande publique pour une durée comprise entre 06 et 24 mois selon les cas d'exactions. Des avertissements et lettres d'observation, des blâmes, des suspensions, jusqu'aux radiations et exclusions du processus des marchés publics pour une période de trois ans ont été infligés à des personnes physiques ; plusieurs missions d'évaluation des performances des services ont été menées auprès des services centraux et déconcentrés du Ministère et un rapport a été produit à cet effet.								
Perspectives 2015	Intensifier la lutte contre la corruption, renforcer la coordination stratégique au ministère à travers les missions d'inspections, de contrôle et d'enquêtes.								

Action 10 COMMUNICATION ET RELATION PUBLIQUE

OBJECTIF	Accroître la visibilité des actions menées								
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités ayant fait l'objet d'une couverture médiatique par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 10%		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		14.0						
	Année cible:		2014						
	Valeur Cible		15.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		03						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	32 350 000	32 350 000	32 235 691	32 235 691	29 000 691	29 000 691	90 %	90 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Appropriation progressive de la réforme des marchés publics								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- Revue de presse et autres supports produits et publiés - Protocole assuré lors des cérémonies - Tous Documents officiels traduits banque de données terminologiques bilingue relatives aux marchés publics disponible								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat obtenu a été possible grâce à la médiatisation ; - du séminaire à l'intention des journalistes sur la réforme des marchés publics ; - de la conférence annuelle des services centraux et déconcentrés du Ministère ; - de la conférence de programmation des marchés publics ; du lancement officiel et la signature d'une convention avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA) pour la mise en œuvre du projet e-procurement								
Perspectives 2015	- produire, réaliser et diffuser une émission radio sur les marchés publics ; produire un trimestriel sur les marchés publics.								

Action 11 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires								
Indicateur	Intitulé:		Nombre de services disposant d'un système d'archivage fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100		
	Unité de mesure		nb						
	Année de référence:		2012						
	Valeur de référence:		0.0						
	Année cible:		2016						
	Valeur Cible		13.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	135 050 000	135 050 000	135 024 999	135 024 999	112 887 939	29 273 061	83 %	21,7 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Mise en place progressive du MINMAP avec pour corollaire l'exiguïté des locaux								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	- cadres de classement, manuel de procédures d'archives, calendrier des délais de conservation, guide d'utilisation et directives disponibles - Fonds documentaires disponibles - Fichier des cocontractants disponible en version physique et électronique Système de collecte et de numérisation fonctionnel								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Ce résultat a été rendu possible grâce à la conception des outils de gestion et le traitement documentaire. En ce qui concerne la conception des outils de gestion, un comité de conception a été mis en place et les outils de gestion de documents et des archives sont en cours de confection. Ce comité a réalisé une mission d'audit documentaire dans les services centraux et déconcentrés du MINMAP. Quant au traitement documentaire, il s'est agi de l'identification des pools de stockage et la conception des supports de collecte. Par ailleurs, l'acquisition des équipements d'archivages et des broyeurs est en cours.								
Perspectives 2015									

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans le but d'améliorer la performance du système des marchés publics, le Ministère des Marchés Publics a axé ses priorités sur deux politiques publiques, en relation avec les missions du ministère. Il s'agit du renforcement du système de passation des marchés publics, et de l'amélioration du contrôle de leurs exécutions. La mise en œuvre de ces deux politiques publiques repose sur un programme support. L'appréciation de la performance globale du département ne peut se faire qu'au regard du rendement obtenu sur chacune de ces politiques publiques.

Ø Passation des marchés publics :

Les Conférences de programmation des marchés publics de l'exercice 2014, réalisées sur l'ensemble du territoire national, ont connu une programmation de 8317 marchés. Au cours de l'exercice 2014, le ministère a passé 4 016 contrats. La qualité de la passation a été renforcée à travers la mise en place et la tenue régulière des sessions des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés créées en février 2013, ainsi que des Commissions Internes, et Spéciales de Passation des Marchés. Ceci s'est traduit en toute logique par le taux presque nul des recours fondés de moins de 1%. Toutefois, les retards observés dans la transmission des DAO par les Maîtres d'Ouvrages et Maîtres d'Ouvrages Délégués, ainsi que la qualité approximative des DAO transmis ont occasionnés des retards dans la passation des marchés.

Ø Contrôle de l'exécution des Marchés Publics :

En matière de contrôle de l'exécution des marchés, le Ministère des Marchés Publics a procédé à la vérification et à l'exploitation des documents administratifs et techniques, à la constatation régulière ainsi qu'à l'examen de l'exécution physique des prestations. 5439 marchés contrôlés sur 6532 dont 2659 au niveau central et 3873 au niveau des services déconcentrés. 5 268 décomptes traités dans les délais réglementaires dans les services centraux et déconcentrés. Cela a généré des économies de l'ordre de 13 650 000 000 FCFA ;

Ø Gouvernance et appui institutionnel au sous-secteur des marchés publics

En matière de gouvernance et d'appui institutionnel au sous-secteur des marchés publics au cours de l'année 2014, il a été poursuivi :

- la mise en œuvre du système d'information sur la performance ;
- l'élaboration de concert avec l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le projet de stratégie sous sectorielle des marchés publics, qui sera le moment venu, déclinée en stratégie ministérielle et à périmètre ARMP ;
- l'accentuation des actions de lutte contre la corruption et les fraudes dans le secteur des Marchés Publics, en sanctionnant systématiquement les auteurs reconnus coupables de mauvaises pratiques ou de faits avérés de corruption. Aussi, deux (2) présidents de commission de passation des marchés, seize (16) membres desdites commissions et sept (7) membres des sous commissions d'analyse, ainsi que deux (2) fonctionnaires du MINMAP ont été suspendus pour deux (2) ans de toute activité relative aux marchés publics ;
- la poursuite de l'appropriation de la réforme des marchés publics, à travers l'organisation

des séminaires d'information et de sensibilisation. A cet égard, un séminaire a été organisé spécifiquement à l'adresse des journalistes des organes de presse publique et privée nationale ;

- la densification de la cartographie des commissions avec la création de trente (30) nouvelles commissions internes de passation des marchés publics ;
- le démarrage des projets de construction des bâtiments devant abriter les Délégations Régionales du Littoral, du Sud et de l'Adamaoua et ceux des Délégations Départementales du Logone et Chari, du Mayo-Banyo, du Haut-Nyong et de la Menchum ;
- la poursuite de la mise en place du projet e-procurement avec l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA).

3.2. LEÇONS APPRISES

- la non appropriation de la réforme par certains acteurs du système ;
- l'inscription au budget de certains projets d'envergure sans prévoir la maîtrise d'œuvre requise ;
- l'incapacité de certains services déconcentrés des ministères à élaborer les DAO, ce qui accroît la charge de travail des Délégués régionaux et départementaux du MINMAP ;
- l'insuffisance des moyens financiers et logistiques (véhicules, matériel spécifique pour le contrôle) ;
- le non-respect et l'empiètement sur les missions statutaires dévolues à chaque structure par l'organigramme du Ministère ;
- le retard dans la transmission et la mauvaise qualité des DAO, source de lenteurs dans l'aboutissement des attributions ;
- la non transmission des marchés au MINMAP pour contrôle ;
- le non-paiement à date des primes et des indemnités diverses ;
- l'exiguïté et l'insuffisance des locaux abritant les services centraux et déconcentrés ;
- le retard dans la mise en œuvre du SIGIPES et de PROBMIS ;
- l'insuffisance des moyens matériels, humains et financiers ;
- l'absence d'un plan de formation validé.

3.3. PERSPECTIVES 2015

Conscient de ses missions d'organisation et du bon fonctionnement du système des marchés publics, le MINMAP entend poursuivre les actions des trois programmes validées par le Parlement. Celles-ci permettront de résorber progressivement les déficits relevés et d'améliorer les performances, le cadre et les conditions de travail. A cet égard, les efforts viseront à :

- finaliser l'application informatique de programmation des marchés publics, qui devra entre autres prendre en compte, les conditions d'allotissements des marchés, la production des statistiques de synthèse des Autorités Contractantes et des Commissions de passation des marchés, etc. ;
- élaborer et vulgariser un guide de programmation pour une amélioration de

l'encadrement technique par le MINMAP et l'ARMP ;

- sensibiliser certains MO (EPA et SCP) sur l'importance de la tenue des Conseils d'Administration au plus tard à la première quinzaine du mois de Décembre pour une participation effective de ces derniers aux Conférences de programmation ;
- sensibiliser et accompagner les départements ministériels et autres administrations concernés en vue d'anticiper la tenue des conférences de programmation des marchés publics ;
- intensifier les missions de contrôle et de suivi des activités des commissions de passation des marchés et des autorités contractantes ;
- renforcer les capacités des acteurs de la passation des marchés ;
- poursuivre la vulgarisation des DAO Types.
- accroître les moyens budgétaires, logistiques et humains pour améliorer le contrôle en temps opportun des marchés sur les sites d'exécution ;
- mener des descentes de collecte des marchés auprès des MO/MOD ;
- intensifier les contrôles, à travers des descentes plus régulières et plus systématiques, afin de s'assurer de l'effectivité et de la qualité des prestations réalisées par les co-contractants de l'administration ;
- Programmer l'achat des matériels spécifiques de contrôle tels que la voiture radar, les appareils spécifiques de contrôle (déflectographe la croix et APL par exemple) ;
- spécialiser les structures par types de marchés à contrôler en attendant la réorganisation du ministère.
- doter les services en matériels et mobiliers de bureau, en matériels informatiques, en groupes électrogènes et en véhicules ;
- poursuivre la construction des locaux devant abriter les délégations régionales de l'Adamaoua, du Littoral et du Sud, ainsi que les délégations départementales du Haut-Nyong, du Logone et Chari, du Mayo-Banyo et de la Menchum ;
- anticiper et diligenter le traitement des primes des personnels du MINMAP et des indemnités des membres des Commissions de Passation des marchés publics ;
- poursuivre la mise en œuvre du système e-procurement ;
- poursuivre et intensifier les activités de lutte contre la corruption ;
- poursuivre les négociations avec les Partenaires Techniques et Financiers en vue de la mise en œuvre du Système d'Information sur la performance ;
- élaborer et mettre en œuvre une stratégie de renforcement des capacités ;
- décentralisation du paiement des indemnités des membres de commissions chez les MO afin de pallier les retards observés lors des exercices précédents ;
- Poursuite de la recherche des locaux supplémentaires pour les services centraux ;
- Poursuite des constructions des services déconcentrés.